

Compte-rendu de la réunion de
Commission locale de développement rural
26/09/19 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 2 octobre 2019

Présents :

Annick MAHIN, Philippe ALEXANDRE, Olivia LAMOTTE, Sylvain TRIGALET, Marie-Chantal BURNOTTE, Eva VELGHE, Jean LEONET, Jean-Luc ENGELS, Nadine HUANT et Anne BUGHIN, membres de la CLDR ;

Benoît CLOSSON, Bourgmestre ;

Fanny VAN DER SMISSEN et Alain JACQUET, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

Bruno MEUNIER, Philippe CORBEEL, Jacqueline HAUSEN, Catherine BUGHIN, Arthur GOLINVAUX et Dominique CREPIN, membres de la CLDR ;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale ;

Madame Annick Mahin, Présidente de la CLDR et Echevine de la commune de Wellin, accueille les participants et présente l'ordre du jour de cette réunion.

1. La minute d'info locale

Alain Jacquet invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- 4 octobre : conférence et exposition « Renard, Instants de vie », à la MDA
- 6 octobre : 11^e Chapitre de la Confrérie de Wandalino
- 12 octobre : Marche Consciente Nocturne, au départ du Laboratoire de la vie rurale
- 12-13 octobre : fête à Lomprez
- 8 novembre : conférence du CCCA
- 17 novembre : petit déjeuner Oxfam, à la MDA
- 19 novembre : vente de bois de chauffage

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juin 2019

Le compte-rendu de la réunion du 13 juin 2019 est approuvé sans modifications.

3. Etat d'avancement des projets en cours

- L'aménagement de logements-tremplins à Wellin :
 - Descriptif : transformation d'un bâtiment de l'ancienne gendarmerie de Wellin en 4 logements locatifs (dont un adapté aux PMR). La philosophie des logements tremplins est de proposer à des jeunes ménages des habitations à des prix attractifs et de les inciter à acheter ou construire sur la commune via une restitution partielle des loyers.
 - Etat d'avancement : les travaux ont débuté au mois de juin et se poursuivent. La durée prévue est de 225 jours ouvrables ; les travaux devraient donc se terminer vers avril 2020 (en fonction aussi des intempéries, de la coordination des entreprises, des imprévus...).

Note : préoccupation prochaine de la CLDR quant aux conditions de locations des logements.
- La création d'une maison de village à Halma :
 - Descriptif : démolition de l'ancienne salle et construction d'une nouvelle maison de village (avec salle, cuisine, locaux techniques...)
 - Etat d'avancement : les travaux ont débuté le 19 août ; l'ancien bâtiment a été rasé. Les fondations sont terminées (égouttage, empierrement) et la dalle en béton sera coulée le jeudi 3 octobre. La durée prévue est de 300 jours ouvrables ; les travaux devraient donc se terminer vers novembre 2020 (en fonction aussi des intempéries, des imprévus...).
- La création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois :
 - Descriptif : réalisation d'une chaufferie au bois collective pour alimenter le hall omnisports, les magasins Colruyt et Carrefour Market ainsi que le Centre de dépaysement et l'école de Communauté française
 - Etat d'avancement : le Ministre a donné son accord sur le projet définitif. La commune a lancé la procédure d'adjudication pour désigner l'entreprise en charge des travaux. Les soumissionnaires intéressés visitent le site le 1^{er} octobre et doivent remettre leur offre pour le 22 octobre.

4. Précision de la fiche-projet de la Maison Rurale de Lomprez

Le site de la pêcherie de Lomprez est une propriété communale située juste à côté de la salle, objet de la première demande de convention du nouveau PCDR. Le Collège a été informé que les gestionnaires de la pêcherie ne souhaitent plus poursuivre leur activité. Le Collège s'est donc interrogé sur l'opportunité d'ajouter l'aménagement de ce site dans la demande de convention, vu qu'il est aux abords directs de la salle. Et donc, le point a été mis à l'ordre du jour de cette réunion de CLDR.

Mais, après réflexion, il s'avère peu intéressant de lier les deux projets :

- Au niveau des auteurs de projets, les compétences nécessaires pour rénover un bâtiment ou pour aménager un site naturel sont très différentes.
- Les sources de subvention risquent aussi de différer.
- Enfin, bien réfléchir le projet de la pêcherie demande un peu de temps et allait retarder la rénovation de la salle.

En conclusion, les deux projets restent distincts et la fiche-projet relative à la maison rurale n'est pas modifiée. La commune va donc fixer une réunion avec l'administration régionale pour négocier une convention-faisabilité en développement rural.

Mais, la CLDR est tout de même interrogée sur le devenir de la pêcherie. Que faut-il faire de ce site ?

- Quels sont les objectifs d'un éventuel réaménagement ?
 - En faire un espace public attrayant, ouvert à tous, avec des bancs, tables...
 - Préserver et conserver la nature du site
 - Permettre de relancer la pêcherie si un repreneur apparaît
 - Veiller à la complémentarité de la zone avec les activités de la Maison Rurale, que deux activités puissent avoir lieu en même temps de chaque côté

 - Quels travaux réaliser pour obtenir un aménagement paysager de qualité... avec un entretien limité vu la charge déjà importante du service travaux ?
 - Maintenir la pétanque
 - Aménager une plaine de jeux
 - Faire un espace « cross-fit »
 - Relier la zone à la future aire de camping-car prévue derrière l'église
 - Imaginer un parcours arboré, une promenade « verte » reliée au pré fleuri.

 - Quels sont les travaux à réaliser au niveau de l'étang ?
 - La prise d'eau et la remise dans le ruisseau sont-elles aux normes ?
 - Qu'en est-il des différents tuyaux qui se déversent dans l'étang ?
 - Faut-il enlever la vase ?
 - Comment améliorer l'oxygénation de l'eau ? Le débit du ruisseau actuel n'est pas suffisant.
 - Faut-il sécuriser les rives ? Le Collège a pris la décision de clôturer le site.

 - Que faire du chalet qui abrite la buvette et les sanitaires ?
 - Le bâtiment n'est pas aux normes au niveau électricité (raccordé à la salle ?), rejet d'eaux usées, présence d'amiante (à confirmer) ...
 - Rénover et aménager des WCs publics
- ⇒ Suite à donner : organisation d'une réunion de consultation, à Lomprez.
- Quelle(s) méthode(s)?
 - Scénarios (ex : espace vert pédagogique, ...)
 - Ne pas partir d'une page blanche, proposer des axes de réflexions
 - Qui inviter ?
 - Les habitants de Lomprez
 - La CLDR
 - Les associations (pêcheurs, comité des fêtes de Lomprez...)
 - École
 - Office du tourisme
 - Natagora
 - La société halieutique
 - Le Contrat de rivière Lesse

5. La dynamisation du Laboratoire de la Vie Rurale à Sohier

Le Laboratoire de la Vie Rurale est fonctionnel depuis deux ans, mais reste insuffisamment utilisé. Lors de sa dernière réunion, la CLDR avait décidé d'y consacrer un moment pour voir quelles activités y mener, comment mobiliser des porteurs de projets... Comme convenu, la FRW a rédigé une synthèse des réunions de la task-force (groupe de travail qui avait déjà planché sur le sujet) et chaque participant a reçu ce document avec l'invitation à la réunion.

Après un rappel des origines du projet et des réflexions déjà menées, les participants sont invités à travailler en sous-groupes (un sous-groupe avec les citoyens et un avec les représentants politiques) et à identifier 3 actions réalisables (parmi la liste reprise dans la note ou via de nouvelles idées). Pour chaque action, il faut trouver un porteur et préciser les conditions de réalisation.

Les deux sous-groupes sont arrivés à la conclusion que, malgré les bonnes idées, aucun porteur de projet local ne s'est manifesté. Il faut donc ouvrir, via un appel à projets à diffuser plus largement.

Voici les résultats de la mise en commun et des échanges qui ont suivi :

1. Communiquer, lancer un appel à projets :

- Mettre en avant les atouts du bâtiment (rénovation récente, au cœur d'un des Plus beaux villages de Wallonie, loyer symbolique le temps de se lancer (et évolution éventuelle vers un bail commercial pour ne pas fausser la concurrence) ...) et présenter des visuels de qualité (modélisation 3D, idées d'aménagement...). Il faut « vendre » les lieux, donner des idées...
- Etablir des critères pour comparer les projets (l'Horeca et l'accueil des visiteurs sont des plus).
- Ratisser large, ne pas se limiter à Wellin.
- Agir rapidement pour avoir le temps d'explorer d'autres pistes avant l'été 2020. Le règlement de l'appel à projets devrait donc passer au Conseil communal en décembre.

2. Susciter de la petite restauration : le fait d'amener des gens sur place, leur faire découvrir le bâtiment... pourrait les conduire à y installer leur activité.

- Proposer le rez-de-chaussée pour un resto éphémère (petite restauration) (cf. « pop-up bar » à Rochefort durant le mois d'août).
- Contacter les sections hôtellerie-restauration dans les écoles des environs et inciter les étudiants à se lancer, à développer un projet (au moins juillet/août). A faire en avril au plus tard.

3. Assurer l'entretien du jardin :

- Refaire du pâturage dans le fond du terrain (2 moutons durant quelques semaines ?).
- Aménager de manière à faciliter l'entretien (plantes vivaces, petit potager...).
- Voir les possibilités avec DEFITS.

4. Et d'autres idées à creuser :

- Faire du co-working... mais le bon fonctionnement de ce projet implique une personne qui se charge de l'animation, coordonne, crée du lien entre les utilisateurs...
- Déplacer la MACA pour pouvoir laisser tout le matériel en place... mais cela va bloquer la salle du rez (qui conviendrait bien pour de l'Horeca) et c'est en opposition avec l'installation d'engins de fitness devant la Maison des Associations.
- Déplacer la donnerie... mais les organisateurs ne sont pas demandeurs et les activités doivent rester compatibles avec la location de l'appartement.
- Installer une micro-brasserie qui assurerait aussi l'accueil des touristes... mais il faut trouver le porteur du projet.
- Relancer les démarches pour la formation en apiculture...

En conclusion, la priorité est de lancer un appel à projets, si possible début 2020. La CLDR sera invitée à se prononcer sur le « cahier des charges », sur base d'une pièce à casser préparée par la FRW et le Collège.

Si l'appel à projets ne rencontre pas de succès, la seconde piste est de contacter les écoles pour un projet Horeca (petite restauration, durant les WE et/ou vacances, éphémère...).

Si le ou les projets retenus ne répondent pas à l'objectif de départ (Laboratoire de la vie rurale), la commune devra demander l'accord de la Ministre. Mais, il est préférable de changer d'affectation que d'avoir un bâtiment vide !

6. Le choix du ou des projets « immatériels » à aborder en CLDR

Le PCDR reprend des projets qui nécessitent un financement conséquent, ce qui implique des subventions et un important suivi administratif. Mais, le PCDR contient aussi des projets moins onéreux, qui demandent surtout de la bonne volonté, des idées, un peu de temps... La CLDR doit se fixer des priorités parmi cette liste de projets.

Pour préparer ce point, les participants étaient invités à relire le dernier compte-rendu de la CLDR ainsi que la liste de l'ensemble des projets du PCDR (transmise avec l'invitation à la réunion précédente et disponible sur site <https://www.wellinenaction.info/documents.html>).

Sur base de la liste des projets, chaque participant a voté pour les 3 propositions qui lui semblaient les plus intéressantes. Les membres de la CLDR ont ensuite analysé les projets qui ont reçu le plus de suffrages et ont déterminé les conditions de mise en œuvre.

Voici les résultats :

1. Organisation d'un accueil des nouveaux habitants (5 votes)

Actuellement, les nouveaux habitants reçoivent un courrier de bienvenue de la commune et le Bourgmestre est disponible pour les recevoir... mais sans beaucoup de succès jusqu'ici. Le répertoire de l'accueil extrascolaire est une source de nombreuses informations.

Ce projet est aussi repris dans le PST de la commune (Plan Stratégique Transversal).

L'idée est donc de formaliser cet accueil, d'aller vers les gens... La FRW collectera à titre d'exemple les activités mises en place dans d'autres communes et la CLDR planchera sur la version wellinoise : contenu, fréquence (en fonction du nombre de nouveaux habitants), lieu...

2. Création de circuits thématiques (4 votes)

Différentes choses sont déjà réalisées via l'Office du Tourisme, le géocaching (aussi avec le Contrat de Rivière Lesse), la promenade sur les forêts subnaturelles et celle en préparation sur la Calestienne...

Il s'agit de proposer des circuits axés sur le patrimoine, les paysages, la pierre (en lien avec le Géopark et un éventuel observatoire de la carrière), l'art... À voir si les circuits doivent faire l'objet d'un balisage ou d'une trace GPS ou d'un topo-guide... Ce projet est donc aussi en lien avec l'action « Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin ».

A Daverdisse, un jeu de piste permet de partir à la découverte de la forêt, des animaux...

3. Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire (4 votes)

Dans le cadre de l'appel à projets « C'est ma ruralité », le Conseil consultatif communal des aînés proposait d'accueillir les enfants au laboratoire de Sohier (le mercredi après-midi, deux fois par mois) et de leur transmettre leur savoir. Le projet n'a pas été retenu dans l'appel à

projets. Après analyse, il apparaît que cela pose des problèmes de logistique (transport), d'assurance (besoin d'un encadrement professionnel) ... Il serait donc plus simple que les aînés se déplacent, par exemple au local de l'accueil extrascolaire (près du CPAS).

Ce projet a déjà été évoqué à plusieurs reprises dans le cadre du laboratoire de la vie rurale... mais sans vraiment de résultats. Il faudrait peut-être proposer une activité précise à un moment fixé, puis voir progressivement si le groupe peut s'organiser seul.

4. Développement des pratiques de lecture et activités à la bibliothèque (4 votes)

La fréquentation de la bibliothèque est bonne, mais il manque des animations pour encourager à la lecture, par exemple un club de lecture. Actuellement, le bibliothécaire preste 15 heures par semaine et n'a donc pas le temps de lancer de nouvelles initiatives.

La commune pourrait aussi relancer le dossier de demande de reconnaissance auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais cela nécessite de dégager un budget et de travailler avec d'autres communes.

Les autres projets n'ont reçu qu'un ou deux votes, mais quelques informations sont données :

- Création d'un Repair Café : le GAL Ardenne méridionale va accompagner la donnerie de Chanly pour lancer un repair café, mais l'idée est plutôt de se raccrocher au projet de Tellin, qui fonctionne déjà. A ce stade, aucun autre porteur de projet n'est identifié, notamment pour le laboratoire de Sohier.
- Réalisation d'un schéma de développement communal : la commune a lancé un marché public pour désigner un bureau d'étude. Les offres sont rentrées et leur analyse est en cours.
- Création d'une ADL transcommunale : ce projet figure aussi dans le Plan Stratégique Transversal de la commune, mais il faut négocier avec d'autres communes... et espérer la fin du moratoire décidé par la Région.
- Organisation d'actions de sensibilisation et de communication sur l'énergie : le nouveau Parc naturel d'Ardenne méridionale (dont Wellin fait partie) débutera ses activités le 1^{er} janvier 2020. L'énergie fait partie des thématiques à aborder et le Parc organisera certainement des actions, des conférences...

7. Appel à projet « C'est ma Ruralité »

En mars 2019, le Ministre Collin a lancé un appel à projet « C'est ma Ruralité », dont la thématique générale était « Favorisons les liens intergénérationnels et les espaces de rencontre et de bien-être en milieu rural ». Annick Mahin explique que la commune a rentré un dossier dans l'axe « Créons des espaces de convivialité et de rencontre ».

Le taux de subvention était de 80 % (avec un maximum de 15.000 €) et pouvait concerner l'aménagement d'aires de pique-nique, la création de kiosques, l'acquisition de mobilier urbain, l'aménagement d'une plaine de sports intergénérationnelle, la création de boudromes...

Le projet déposé par la Commune a été retenu. Etabli en concertation avec l'asbl Centre sportif de Wellin et la Maison d'accueil communautaire des aînés, il s'agit de l'aménagement d'un espace de convivialité intergénérationnel dans le jardin de la Maison des Associations. Le budget est de 16.000 € pour les modules de remise en forme (voir ci-dessous) et de 5.000 € pour des bancs et poubelles.

Les 7 appareils fitness outdoor (dont 3 modules sont dédiés aux non-valides) seront utilisables par les aînés et profiteront donc à la MACA, à Gymsana (gym active seniors) ... et aussi à toutes les personnes qui le souhaitent.



Lors de sa séance du 25 septembre 2019, le Conseil communal a approuvé le marché public d'achat. L'attribution du marché est prévue avant la fin de l'année et le personnel communal installera tout le matériel sur place début 2020.

8. Divers

* Lors de la dernière réunion, la FRW avait annoncé la mise en ligne du site <https://territoires.frw.be/> qui apporte de nombreuses informations sur le cadre de vie, le patrimoine rural et les espaces publics. La FRW vient également de sortir un guide des espaces publics en milieu rural. Ce document explique les critères de qualité d'un espace public, ses composants, ses étapes de réalisation... et fournit de nombreux conseils et exemples.

Pour présenter ce guide, la FRW organise 6 évènements à travers la Wallonie. C'est l'occasion de découvrir le contenu du guide et d'appliquer ses principes à la lecture d'un espace public. L'équipe Ardenne-Famennaise invite les membres de la CLDR à la rejoindre à **Ny (Hotton), le lundi 7 octobre 2019 à 17h30**. La participation est gratuite, mais une réservation est nécessaire.

* La prochaine réunion de la CLDR se tiendra le **jeudi 21 novembre 2019 à 20h00**. Il s'agira prioritairement d'aborder l'appel à projets concernant le laboratoire de Sohier (contenu de l'appel, critères, publicité...).

La FRW remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Fanny Van Der Smissen et Alain Jacquet

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE
Tél: (0)84 21 98 60
famennaise@frw.be - www.frw.be